



Formation

Travailler en réseau avec S-PASS Territoires
Niveau 1 - Vers une intelligence collective des territoires



PROGRAMME

Saint-Denis - jeudi 25, vendredi 26 et lundi 29 août 2022



Niveau 1 - vers une intelligence collective des territoires

La société change, les territoires se transforment. Leur complexité appelle de nouveaux modes d'interprétation et d'échanges, plus innovants, plus participatifs.

S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie favorise la mise en réseau et la coopération des acteurs* et des publics* pour faire émerger une intelligence collective des territoires. S-PASS Territoires est portée et animée par le réseau des CAUE. Nous défendons l'idée d'un projet partagé et croyons que collaborer sur une plateforme ouverte à tous est fondamental pour produire un cadre de vie de qualité.

S-PASS Territoires prend la forme d'une suite d'applications et de bases de données qui permet à chacun d'observer son environnement, partager ses connaissances et agir en responsabilité pour accompagner la mutation des territoires.

Pour déployer la plateforme au plus près des acteurs et des publics, il est nécessaire d'apprendre à travailler en réseau. Si la maîtrise des applications, des règles d'animation et de publication est essentielle, la formation

"travailler en réseau" vise surtout à comprendre comment mobiliser la plateforme au service d'un dispositif de conseil, d'une dynamique de

projet ou d'une démarche participative. Comment sensibiliser les partenaires à l'intérêt d'une telle démarche ? Comment animer un groupe de travail ? Comment favoriser la mutualisation des savoirs et des données et l'échange d'expériences ? Comment informer, sensibiliser, former et conseiller à l'heure du web et de la digitalisation ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les valeurs, les fondamentaux et le fonctionnement de la plateforme,
- Prendre en main concrètement la plateforme, de la production au partage de contenus,
- Asseoir une culture commune du travail en réseau,
- Mesurer sa responsabilité éditoriale.

FORMATRICE

Nathalie LEQUY

Après une formation technique (DUT Documentation d'entreprise et licence professionnelle en communication, option TIC), elle a travaillé dans des écoles d'ingénieurs à Paris et à la Cour des comptes. En 2009, elle intègre le CAUE de l'Ain en tant que documentaliste et devient référente S-PASS Territoires en 2015.

EXPERT

Christophe GRANDJACQUES

Architecte-urbaniste, il s'intéresse dès son diplôme en 2000 à l'influence des technologies de l'information sur la production architecturale et urbaine, le savoir, les mobilités et l'économie. Il est embauché au CAUE du Nord en 2001 et pilote la plateforme S-PASS Territoires depuis 2009. Il est aujourd'hui directeur-délégué, membre du Comité de direction et référent territorial des territoires Douaisiens et Valenciennois.



Niveau 1 - vers une intelligence collective des territoires

Programme | Journée 1

- 13h30 Accueil, Installation des ordinateurs
- 13h45 Introduction et tour de table
- 14h30 Découvrir S-PASS Territoires, la plateforme participative du cadre de vie
- 15h30 Partager ses observations
- 17h00 Pause
- 17h15 Partager ses observations (suite)
- 17h45 Bilan de la demi-journée
- 18h00 Fin de la journée

Programme | Journée 2

- 8h30 Accueil, Installation des ordinateurs
- 8h45 Questions / réponses
- 9h15 Capitaliser ses ressources multimédias
- 10h00 Pause
- 10h15 Découvrir des carnets numériques
- 10h45 Editer ses propres carnets numériques
- 12h00 Bilan de la demi-journée
- 12h15 Pause déjeuner
- 13h30 Capitaliser son activité
- 14h15 Impliquer ses partenaires et ses publics ?
- 14h45 Pause
- 15h00 Animer et promouvoir ses groupes de travail
- 16h45 Cartographier ses contenus
- 17h30 Bilan
- 18h00 Fin de la journée

Programme | Journée 3

- 8h30 Accueil, Installation des ordinateurs
- 8h45 Questions / réponses
- 9h15 Edition des portails
- 9h45 Club des spassionautes
- 10h45 S-PASS Territoires, le Quizz
- 10h15 Questionnaire, Phrase de fin / S-PASS en 3 mots ?
- 12h15 Fin de la demi-journée



Niveau 1 - vers une intelligence collective des territoires

DURÉE, DATES ET HORAIRES

Jeu. 25 août 2022 - 13h45-18h00

Vend. 26 août 2022 - 8h45-18h00

Lun. 29 août 2022 - 8h45-12h15

Soit 15h15 heures réparties sur 2 demi-journées et 1 journée.

LIEU

Locaux du CAUE de la Réunion

12 rue Monseigneur de Beaumont BP 20868

97477 SAINT-DENIS Cedex - Ile de la Réunion

COÛT DE LA FORMATION

500 €

* Le CAUE n'est pas assujetti à la TVA.

SITUATIONS DE HANDICAP

Pour étudier un besoin spécifique, contactez-nous à formation@caue-ain.com pour étudier au mieux votre demande de faisabilité.

ORGANISME DE FORMATION

CAUE de l'Ain

34, rue Général Delestraint

01000 BOURG EN BRESSE

Tél. 04 74 21 11 31

N° SIRET : 31653498100030

Organisme de formation, le CAUE est enregistré sous le n°84010196301 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Il dispose de droit de l'agrément de formation des élus.

Depuis le 11 février 2022, le CAUE de l'Ain a obtenu la certification Qualiopi au titre des

catégories d'actions suivantes : action de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Organisation et modalités techniques

- Alternance d'exposés de chacun des intervenants et possibilité d'intervention conjointe ;

- Les questions/réponses des participants seront privilégiées ;

- Les participants sont invités à présenter des cas ;

- Journées alternant apport théorique et études de cas concrets (des formateurs et des participants).

Le CAUE est un organisme apte à organiser des formations qualifiantes mais non diplômantes. Nous ne délivrons pas de diplôme reconnu par l'État.

MODALITÉS ET ÉVALUATIONS

Les cours sont dispensés en présentiel. La formation pourra être réalisée à distance en cas de force majeure (crise sanitaire).

Ils s'appuieront sur le questionnaire de pré-formation pour prendre en compte les attentes des participant.e.s. Une logique d'acquisition progressive de connaissances permettra d'aborder les notions de base. Des exercices sous forme d'ateliers seront organisés en cours de formation.

Un questionnaire, un quizz (correction en groupe) et des tours de table permettront d'évaluer l'acquisition des compétences au fur et à mesure de la formation.

CONTACT ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE

Nathalie LEQUY

CAUE de l'Ain

formation@caue-ain.com

Tél. 04 74 21 11 31

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue via un formulaire en ligne :

<https://forms.gle/ak2SjsS42fRhDGDbA>

comprenant un questionnaire de diagnostic.

DÉLAI D'ACCÈS

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée. L'inscription doit être finalisée 5 jours avant le début de la formation.

Public visé

Salarié.e.s CAUE de la Réunion

Pré-requis

Être relativement à l'aise avec les outils numériques et le web



Niveau 1 - vers une intelligence collective des territoires

PRÉPAREZ VOTRE FORMATION

Inscrivez-vous à la plateforme participative du cadre de vie

<https://www.s-pass.org>

Rejoignez le groupe « Formation Travailler en réseau avec S-PASS Territoires »

<https://www.s-pass.org/fr/portail/91/formation-travailler-en-reseau-avec-s-pass-territoires.html>

A PRÉVOIR LE JOUR DE LA FORMATION

Sélectionnez de la "matière" concernant une (des) action(s) / mission(s) que vous souhaitez valoriser :

- une vingtaine de photographies (jpeg, png)
- Un ou plusieurs textes (court ou long) explicitant l'action ou la mission
- document pdf,
- vidéo...

Cette matière vous sera indispensable pour les exercices pratiques.

Munissez-vous

- d'un ordinateur (navigateur récent)
- d'un appareil photo ou d'un smartphone.